

# DCPP

## Les délégués à la cohésion police-population de la Police nationale

Les délégués à la cohésion police-population (DCPP) sont des réservistes civils de la Police nationale chargés de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de police.

Créé en 2008, le dispositif s'est renforcé en 2012 avec la mise en place d'un poste de DCPP dans chaque zone de sécurité prioritaire (ZSP) relevant de la compétence de la Police nationale. En 2018, tous les quartiers de reconquête républicaine (QRR) de la 1ère vague de la police de sécurité du quotidien (PSQ) seront dotés d'un DCPP.

Les DCPP, parmi leurs nombreuses missions, peuvent :



Mettre en place des réunions de quartiers ou d'information pour recueillir les attentes de la population et expliquer les missions de la police.



Gérer les conflits de voisinage en lien avec les chefs des unités de police.



Animer des permanences destinées à répondre aux besoins des habitants et prendre en compte leurs doléances.



Entretenir des contacts étroits avec les commerçants, les bailleurs sociaux et les représentants des associations exerçant dans les quartiers difficiles.



Mener des actions de prévention de la délinquance à destination, notamment, des jeunes dans le cadre du partenariat avec les établissements scolaires ou les centres de loisirs municipaux et des personnes âgées dans le cadre des opérations tranquillité seniors (OTS).



Participer aux instances partenariales :

- conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) piloté par le maire
- groupement local du traitement de la délinquance (GLTD) piloté par le procureur de la République
- conseil des droits et des devoirs des familles piloté par le maire



Ils réalisent leurs missions en lien avec le délégué du Préfet pour les quartiers qui en disposent.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 151 délégués à la cohésion police-population** exercent leurs fonctions au sein de la Police nationale :

- **115 dans le ressort de la direction générale de la police nationale**
- **36 dans le ressort de la préfecture de police**